

Réf: Dossier 373226

Avis de constitution

SOCIETE « KACH BIOMEDICAL »

Siège Grand-bassam, GRAND BASSAM QUARTIER  
MOCKEY VILLE NON LOIN DE LA BOULANGERIE  
BASSAMOISE, Lot 100, Ilot 09

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KACH BIOMEDICAL »

Objet : VENTE DE MATERIELS MEDICAUX ET INFORMATIQUES-MAINTENANCE ET INSTALLATION DE MATERIELS MEDICAUX ET INFORMATIQUES - PRESTATIONS DIVERSES

ET POUR LA REALISATION DE L 'OBJET SOCIAL, L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES, L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENT FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

LA PRISE EN LOCATION GERENCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE

LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Grand-bassam, GRAND BASSAM QUARTIER  
MOCKEY VILLE NON LOIN DE LA BOULANGERIE  
BASSAMOISE, Lot 100, Ilot 09

Dirigeant(s) M KOUAKOU ASSIAPAU CHARLES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-BAS-01-2024-B12-11548 du 21/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 21/01/2025

